



PROJET PÉDAGOGIQUE 2023 / 2024

ACCUEIL PERISCOLAIRE « Lafon Féline Maternelle »

Contact :

Adresse :
24 rue Lakanal
33110 Le Bouscat

Tél Accueil Périscolaire : **05.56.02.31.56**

Adresse mail Accueil Périscolaire :

aps-mat-lafonfeline@bouscat.fr

Jours et horaires de fonctionnement :

Les semaines scolaires :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
7h30-8h30 / 11h30-13h30 / 16h30-18h30

Mercredi :

7h30-18h30,
Temps d'accueil : 7h30-9h00 et 17h00-18h30

N° agrément : 0330306AP000922-E01

Table des matières

A – LE SERVICE ANIMATION AU CŒUR DE LA POLITIQUE EDUCATIVE DU BOUSCAT	3
A.1 Le Bouscat Ville à Vivre	3
A.2 « Génération Alpha », document fondateur de la politique éducative et du PEDT	4
A.1.1 intentions éducatives.....	4
A.1.2 un travail partenarial en mode projet.....	4
A.3 L’animation, levier d’éducation populaire.....	4
A.3.1 les valeurs de l’éducation populaire	5
A.3.2 L’animation : l’enfant au centre de notre action	5
A.3.3 Le rôle des adultes encadrant.....	6
B. UN PROJET PEDAGOGIQUE VIVANT.	6
B.1 L’environnement de la structure.	6
B.1.1 Présentation de la structure et de l’équipe.....	6
B.1.2 Les spécificités du groupe d’enfants accueillis.....	9
B.1.3 Déroulement de la journée en fonction du public.....	10
B.1.3 Les liens avec les partenaires éducatifs	11
B.1.4 Le projet de l’école	13
B.2 La mise en œuvre stratégique de Génération Alpha	13
B.2.1 Le cadre stratégique de la mise en œuvre de Génération Alpha.....	13
B.3 Notre action pédagogique	15
B.3.1 Objectif stratégique 1 : L’enfant et le jeune bouscатаis doivent contribuer à la transition écologique.	15
B.3.2 Objectif stratégique 2 : L’enfant et le jeune bouscатаis doivent participer au bien vivre ensemble et à l’ouverture aux autres	15
B.2.3 Objectif stratégique 3 : L’enfant et le jeune bouscатаis doivent être protégés dans leur santé physique et psychique.	16
B.4 Modalités d’évaluation.....	17
C. MODALITES D’ACCES	17
C.1 Modalités inscription, réservation	17
D. SECURITE	17
E. ANNEXES	18

Les accueils collectifs de mineurs (ACM) sont des structures municipales placées par délégation de monsieur Le Maire sous la responsabilité de madame Marie Da Rocha, élue déléguée à l'éducation. Elles sont organisées par le service animation au sein de la direction de l'éducation, de la jeunesse et des sports (DEJS).

Directrice de l'éducation, de la jeunesse et des sports :

Alexandra Siarri
a.siarri@bouscat.fr

Responsable du service animation :

Benjamin Peyrot
b.peyrot@bouscat.fr

Chaque ACM fait l'objet d'un agrément du ministère de l'Education nationale, de la jeunesse et des sports. La commune est engagée dans une convention territoriale globale avec la Caisse d'allocations familiales de la Gironde.

A – LE SERVICE ANIMATION AU CŒUR DE LA POLITIQUE EDUCATIVE DU BOUSCAT

A.1 Le Bouscat Ville à Vivre

Située dans le quadrant nord-ouest de l'agglomération, à proximité immédiate de Bordeaux, Le Bouscat s'étend sur une superficie de 528 hectares. Commune à taille humaine de 23 900 habitants, elle associe cadre et qualité de vie, modernité et tradition de l'habitat et privilégie, dans un paysage urbain préservé, convivialité et identité d'une commune à taille humaine. Son maillage associatif et d'infrastructures sportives et culturelles offre aux 9 écoles publiques (5 maternelles, 4 élémentaires), aux 2 écoles privées, aux 4 accueils de loisirs et aux collèges de nombreuses ressources pédagogiques.

En 2021, dans un contexte de mutations sociétales et écologiques, les élus du Bouscat ont souhaité engager une nouvelle ambition « Le Bouscat 2030 » pour favoriser, au travers d'un urbanisme social, les rencontres et la confiance entre les habitants. Il s'agit de faciliter les déplacements doux entre les lieux collectifs de vie dans une logique de sécurité, d'esthétisme et d'activités nouvelles dans une ville polycentrique. En effet, favoriser la rencontre avec l'Autre suppose que les services publics non seulement modifient ou adaptent l'urbanisme mais s'ouvrent aussi différemment à la rencontre des habitants par la médiation.

La politique éducative Génération Alpha est au cœur du Bouscat 2030 : elle en est la bénéficiaire, l'accélératrice et la tête de pont.

A.2 « Génération Alpha », document fondateur de la politique éducative et du PEDT

A.1.1 Intentions éducatives

Les défis écologiques, démographiques et numériques impactent profondément nos organisations. Les crises sanitaires et économiques accélèrent le bouleversement de la condition humaine. Nés entre 2010 et 2015, les enfants de la génération alpha connaissent de nombreuses mutations.

- Ils sont la première génération à passer toute leur vie pleinement immergée dans la technologie : ils sont élevés comme des « ado-écrans » plus souvent que dans le passé.
- Ils vont plutôt bien mais ils sont élevés par une génération caractérisée par l'instabilité (emploi, logement, famille, finances)
- Ils devront faire face à des crises sanitaires à répétition dans un contexte écologique de plus en plus décisif
- Ils se définissent aussi par une vraie diversité raciale et culturelle
- Ils seront sûrement la génération qui vivra le plus longtemps

Un travail d'analyse de la politique éducative au sens large a été mené. Il a donné lieu à la définition d'axes de progrès. Ce document appelé « Génération Alpha » concerne les enfants et les jeunes du Bouscat pour les activités scolaires et extra scolaires. Il constitue le document fondateur à la base de la politique jeunesse et du PEDT 2021-2023.

Trois finalités en découlent :

- Contribuer à la transition écologique.
- Favoriser le bien vivre ensemble et l'ouverture au monde
- Protéger chaque enfant et chaque jeune dans son intégrité physique et psychologique

A.1.2 Un travail partenarial en mode projet

Pour mettre en œuvre la politique éducative, la DEJS s'appuiera sur :

- L'Agora, rassemblant tous les acteurs sociaux du territoire
- Le Forum de la communauté éducative, rassemblant les acteurs éducatifs
- Des instances de pilotage du projet « Génération Alpha », déclinées pour chacune des finalités
- Des instances participatives : Conseil municipal des enfants, les rondes des ALSH, projet de budget participatif des jeunes.

A.3 L'animation, levier d'éducation populaire

La ville du Bouscat organise les accueils périscolaires et extrascolaires de la ville en régie (sans délégation). 57 agents permanents professionnels et diplômés assurent l'encadrement et l'animation.

Cette professionnalisation des équipes est un gage de qualité des projets et de développement de leurs compétences (parcours de formation).

A.3.1 Les valeurs de l'éducation populaire

Les équipes d'animations sont animées par les valeurs de l'éducation populaire. Il ne s'agit pas uniquement de transmettre un savoir mais de mettre en œuvre les voies et moyens de s'ouvrir au monde, de mieux le comprendre pour permettre à chacun de se construire et d'agir en développant son libre arbitre et sa libre pensée.

« Personne n'éduque personne, personne ne s'éduque seul, les Hommes s'éduquent ensemble par l'intermédiaire du monde », Paulo Freire.

Les expériences scientifiques, le sport, la culture, les arts, la musique, les débats sont autant de moyens d'épanouissement que d'émancipation.

A.3.2 L'animation : l'enfant au centre de notre action

Par les valeurs que nous portons et que nous souhaitons transmettre aux enfants au quotidien, nous leur apportons les clés utiles à leur épanouissement individuel au sein d'un groupe, d'une structure, d'une société. Pour cela, la prise en compte des besoins et des envies de chacun nous semble essentielle.

Par l'échange, le partage, l'entraide ou encore l'égalité nous plaçons au centre de notre pédagogie la libre expression de chacun et le respect de l'autre.

... pour mieux vivre ensemble

... pour le bien-être de chacun



Les enfants sont encouragés à s'exprimer, à débattre et à donner leur avis sur les différentes thématiques mises en lumière par le PedT : la transition écologique, l'ouverture à l'autre et au monde, la santé ou encore sur les activités et l'organisation des structures. Pour cela, et pour mieux comprendre les enjeux de l'actualité, des apports de connaissance par des professionnels pourront être organisés et ce, pour alimenter le « savoir ».

A.3.3 Le rôle des adultes encadrant

Les adultes intervenant au contact des enfants sont nombreux qu'ils soient animateurs, ATSEM, agents techniques, agents de restauration, intervenants extérieurs, ... Tous contribuent à garantir la sécurité physique, affective et morale des enfants et à leur éducation. Ils mettent tout en œuvre pour créer un climat chaleureux, sécurisant et accueillant pour les familles et les enfants. Pour cela, ils sont attentifs au bien-être de chacun et sont garants des règles inhérentes à la vie en collectivité, dans le respect de chacun et ce, pour favoriser le bien vivre ensemble.

Par leur posture et comportements, ils montrent l'exemple et mobilisent tout leur « savoir-être ». Figures référentes pour les enfants, ils jouent un rôle de médiation tout en donnant aux enfants les capacités à gérer eux-mêmes les conflits.

Attentifs à chacun, à ses besoins et ses spécificités (accueil d'enfants porteurs de handicap), l'adulte adapte son positionnement. Intervenant dans des moments de loisirs et de relâche, il donne les moyens à l'enfant de découvrir, de réussir, de s'épanouir. L'enfant a le droit à l'échec, essentiel dans son développement.

Dans sa posture, il choisit de :

Laisser faire, laisser jouer : il est en retrait et observe son public en jeu.

Donner à faire, donner à jouer : il propose des jeux à son public et lui permet de jouer en autonomie.

Faire faire, faire jouer : il propose et anime l'ensemble du jeu.

Faire avec, jouer avec : il entre dans le jeu et devient un joueur ou une joueuse à part entière.

L'enfant a également la possibilité de ne pas faire. L'adulte sera alors attentif à un enfant qui s'isole du groupe.

Enfin, l'encadrant est garant des valeurs inhérentes à sa fonction : laïcité, égalité, liberté, neutralité, ...

B. UN PROJET PEDAGOGIQUE VIVANT

Les projets pédagogiques des structures constituent les leviers opérationnels essentiels à la mise en œuvre des orientations stratégiques de la politique jeunesse. Les équipes proposent des projets d'animation qui contribuent aux 3 finalités en les adaptant aux spécificités de la structure, de son environnement et au public accueilli. Les supports d'animation seront variés ce qui favorisera l'épanouissement de chacun.

B.1 L'environnement de la structure

B.1.1 Présentation de la structure et de l'équipe

L'accueil périscolaire et le centre de loisirs du mercredi se déroule au sein des locaux de l'école Lafon Féline Maternelle



✚ L'**accueil périscolaire** est ouvert le lundi, mardi, jeudi, vendredi de 7h30 à 8h30 et de 16h30 à 18h30.

Le bâtiment possède différents espaces dédiés et aménagés pour l'accueil périscolaire :

- Une petite bibliothèque
- Un dortoir
- Une salle de motricité
- Une salle de restauration
- Une cour récréation avec des jeux (toboggan, pont de singe...)
- Une garderie



Nous avons un environnement varié et des infrastructures « ressources » à proximité (moins de 2 km) : Le parc de la Chênearaie, la médiathèque de La Source, les bus de ville, le centre social le Carrousel, ...

Un budget est voté chaque année par le Conseil municipal du Bouscat pour le fonctionnement et l'investissement des différents temps périscolaires.

✚ Sur le temps de l'**Accueil Périscolaire**, l'équipe d'encadrement est composée de :

- 1 responsable :

NAUDON Pauline, Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Education et du Sport pour les Loisirs Tous Public (BPJEPS LTP).

- 2 animateurs :

KAH Danielle (BAFA), **LASSAU Alexandre** (BAFA en cours).

- 5 Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles :

MAILLARD Priscilla ; Grande Section, DEYRES Lucile ; Petite et Moyenne Section, LE ROUZEZ Christelle ; Petite et Moyenne Section, VILLENEUVE ROSSIGNOL Cécile ; Grande Section, YAGUELEGA Johana ; Petite et Moyenne Section

Les ATSEM sont des repères pour les enfants et permettent d'assurer le lien avec la journée d'école. De cette façon l'équipe sait comment la journée des enfants s'est déroulée (fatigue, bobos, infos des parents...), ce qui permet à l'équipe d'adapter les activités selon l'humeur, l'envie et la forme du groupe d'enfants.

- 1 Agent de restauration : GUARDIOLA Francine (responsable d'office)

- 1 agent technique d'entretien des locaux : OUIHANI Safaa

✚ L'accueil de loisirs du **mercredi** est ouvert de 7h30 à 18h30.

Il existe deux formes de réservation : le matin avec repas et/ou l'après-midi sans repas. Les enfants peuvent arriver ou partir (sauf pour raison médicale) pendant les temps d'accueil dédiés, soit de 7h30 à 9h, soit de 13h30 à 14h et soit de 17h à 18h30.

Nous travaillons avec les plans mercredis, afin de mettre en place des activités de qualité.

Sur le temps des **Mercredis**, l'équipe d'encadrement est composée de la même équipe que celle de la semaine + **GROUSSEAU Timothé** (BAFA) et sans les ATSEM.



Alexandre, Timothé, Pauline, Danielle

➤ *Journée Type du mercredi :*

7H30 – 9H : accueil des enfants (jeux libres dans la salle)

9h : Appel par groupe et présentation de la journée

9h30 : Jeux libre dans la cour, parcours de motricité tous ensemble, ...

10h : Début des activités

11h15 : Fin des activités

11h30 – 12h30 : Temps du repas

12h30 – 14h : Temps calme puis temps libre

12h45 – 15h30 : Sieste pour le groupe des petits

13h30 – 14h : Permanence, accueil des familles

14h – 15h30 : Activités

15h30 – 16h : Temps libre

16h10 – 16h45 : Goûter

17h – 18h30 : Accueil des familles, jeux libres des enfants.

B.1.2 Les spécificités du groupe d'enfants accueillis

Nous accueillons des enfants de 2 ans et demi à 6 ans scolarisés. Il est important de savoir que chaque enfant se développe à son rythme. Chaque enfant est unique. Nous pouvons accueillir des enfants avec une mixité sociale ou / et des enfants porteurs d'un handicap.

✚ Sur le plan physiologique :

- L'enfant doit pouvoir prendre des repas équilibrés, variés, en quantité suffisante qui suivent un rythme régulier.
- Le sommeil et le repos doivent lui permettre de récupérer.
- La détente, le rêve, le calme contribuent à son épanouissement.

✚ Sur le plan affectif :

- L'enfant doit être reconnu, entendu, protégé et se sentir en sécurité par des repères. En le responsabilisant avec bienveillance, l'adulte doit l'aider à grandir.

✚ Sur le plan intellectuel :

- L'enfant doit pouvoir copier, recopier, réfléchir mais aussi explorer, découvrir, afin de pouvoir créer et se découvrir des capacités.
- Pratiquer seul ou avec d'autres, le jeu est un des outils de sa construction.
- L'imaginaire, permet à l'enfant de se construire.

➤ *La spécificité du public de Lafon Féline Maternelle :*

Nous retrouvons une réelle mixité sociale au sein du quartier Lafon Féline / Champ de courses avec des différences socio-économiques entre les habitants. Le quartier dispose de maisons pavillonnaires et de deux résidences d'habitat social (Lyautey et Champ de courses). Ce secteur est identifié comme quartier Politique de la ville.

Ainsi, les enfants sont initiés à une mixité sociale, économique et culturelle. Cette mixité produit des bénéfices sociaux, permet d'acquérir des compétences interculturelles (savoir communiquer, dialoguer avec quelqu'un qui n'a pas les mêmes codes sociaux), d'accroître la confiance dans les institutions, de développer une plus grande tolérance sociale ou religieuse...

➤ *L'identité du public d'après un constat 2023-2024 :*

Après une observation des enfants dans la cour de récréation, avec l'équipe d'animation, d'ATSEM et d'enseignants, nous avons pu constater que les enfants de cette année étaient plus calmes que l'an passé. Il y a peu de conflit entre eux. Ils sont très demandeurs d'activités et de temps de lecture sur le temps du midi et du soir. De nombreux enfants ont un esprit créatif et souhaitent faire du dessin. Nous observons quelques enfants solitaires, qui jouent seuls.

Grâce à ce constat, nous allons proposer des ateliers créatifs et sportifs, avec une ouverture vers l'autre afin de garder cette bonne dynamique de groupe et permettre à ceux qui sont plus solitaires de s'intégrer au groupe avec facilité.

B.1.3 Déroulement de la journée en fonction du public

Lors du temps de l'Accueil Périscolaire : selon le comportement des enfants

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
7h30 / 8h30	<p>Accueil des enfants : Un animateur et un ATSEM accompagnent les enfants.</p> <p>C'est un temps où l'enfant a besoin d'être entouré, en sécurité affective, avec des câlins, de l'écoute, d'être rassuré, il a besoin d'échanges et de partage. Pour une séparation en confiance et sécurisante, l'animateur réserve un accueil affectif, individualisé et personnalisé. C'est aussi un temps où l'enfant a besoin de calme, de tranquillité, de zenitude, surtout en début d'année scolaire.</p> <p>Le matin est un temps adapté selon le public qui varie chaque année et qui évolue. En fin d'année, quand la météo le permet, les enfants ont accès à la cour.</p> <p>Les enfants peuvent jouer librement grâce à la mise en place de plusieurs pôles d'activités (dinette, dessins, voitures, livres, jeux de construction, jeux de société, ...). Ils ont le droit de ne rien faire.</p>			
11h30 / 13h30	<p>Pause méridienne : La restauration se déroule en deux services. De 11h30 à 12h15, les enfants des classes 1 à 3 mangent accompagnés de leurs ATSEM. Les enfants des classes 4 à 5 jouent dans la cour avec leur ATSEM et un animateur. Des activités peuvent être proposées. Puis vers 12h20, les enfants des classes 4 à 5 mangent et les autres peuvent jouer dans la cour. Les enfants de petites sections des classes 1, 2 et 3 vont à la sieste à partir de 12h45 accompagnés par leur ATSEM.</p> <p>Pendant le temps du repas, nous essayons de faire goûter chaque aliment aux enfants sans les forcer.</p> <p>Pendant le temps récréatif, les enfants ont besoin de se défouler, d'évacuer, de crier, de rire, de jouer librement, de s'inventer des jeux. Les enfants grattent la terre, ramassent les feuilles. Ils ont besoin de se confronter, de se disputer, d'avoir des relations sociales envers leurs pairs ou avec l'adulte.</p> <p>Pour répondre à ses besoins, de nombreux jeux dans la cour et activités variées sont proposés. Ils peuvent faire du vélo, jouer entre eux sans adulte. Des activités cadrées peuvent être proposées comme du yoga, de la relaxation, des jeux sportifs collectifs, de la danse, des lectures de livre, des activités manuelles, ...</p>			
16h30 / 16h40	<p>Appel des enfants : jeux calmes, chansons, histoire de « KRAMAGNA ».</p>			
16h40 / 17h15	<p>Goûter : moment convivial, de partage, d'échanges, lavage des mains AVANT et APRES le goûter.</p>			
17h15 / 18h15	<p>Pendant ce temps, les enfants ont des besoins différents qui peuvent varier. Certains ont besoin de se défouler ; d'autres de calme. Ils ont besoin d'être rassurés. Certains jouent seuls ; d'autres entre eux. Des activités peuvent être proposées par les animateurs dans différentes salles, en lien avec les projets d'animation en cours. Ils apprécient d'avoir le choix de commencer une activité et d'arrêter quand ils le souhaitent. Des jeux libres sont aussi proposés au sein de l'APS par la mise en place de différents pôles.</p>			
18h15 / 18h30	<p>Rangement du matériel pédagogique avec la participation des enfants dans le but de les responsabiliser, puis regroupement autour d'un livre, d'une chanson, d'un jeu de société..., pour permettre un retour au calme.</p>			

B.1.3 Les liens avec les partenaires éducatifs

➤ **Conseil participatif des enfants : La Ronde**

Un outil au cœur des accueils de loisirs depuis 2022 :

Pour le développement des capacités intellectuelles et physiques des enfants et des jeunes, en faveur de l'ouverture à l'Autre et du Développement Durable, une nouveauté qui fédère dans le service Animation : les rondes !

Des questions émanent : *Qu'est-ce qu'une démarche participative dans une commune, comment se décline-t-elle au Bouscat ?*

- Par un projet de budget participatif des jeunes
- Par le fonctionnement d'un Conseil Municipal des Enfants
- Et celui du **Conseil de vie** des Accueils de Loisirs avec la conception des **Rondes et des Tables rondes des ALSH**

○ **La Ronde :**

Groupe d'enfants volontaires, guidé par un animateur pour s'exprimer et débattre de différents sujets :

- Les règles de vie quotidienne au centre
- L'organisation des espaces, des récréés
- La coordination d'un évènementiel (ex : un spectacle), de sorties (piscines, à la ferme...)
- L'aménagement d'un espace musique, cuisine, potager...

La ronde se déroulera tous les mois, les mercredis, dans le cadre des « Plans Mercredis », lors des accueils du soir (si possible), ce qui permettra la participation des parents intéressés.

Les objectifs de la ronde :

- Développer un outil supplémentaire en faveur de l'exercice à la citoyenneté, de la démarche participative de manière facile et ludique.
- Donner aux enfants l'envie de s'engager en les encourageant à participer à la vie de leur accueil de loisirs.
- Aider aux apprentissages sociaux (structurer sa pensée dans l'échange, savoir conduire et évaluer des projets, développer le respect, l'écoute, l'esprit critique).
- Favoriser les échanges familles, enfants, professionnels, élus et partenaires.

Objectifs opérationnels :

- Une acculturation des équipes d'animation, formation des animateurs volontaires aux outils d'animations de groupes d'enfants
- L'engagement des animateurs et des jeunes
- Une sensibilisation des enfants à la démarche participative : initiation à la ronde avec mise en pratique le dernier mercredi de l'année, en juin
- Création d'une charte

La Table des Rondes des ALSH en présence de Monsieur le Maire : est un espace d'échanges, de présentation et de décision des projets. Une fois par an, **cette année le 5 juin 2024.**

Elle se déroulera entre les enfants (porte-parole) par ronde, les animateurs des rondes, un référent des parents par centre, un élu municipal et le responsable de Pôle, le responsable jeunesse.

Elle sera dotée d'un pouvoir décisionnaire.

Objectifs de la Table des Rondes :

- Associer les enfants aux décisions qui les concernent, en les faisant s'impliquer avec leurs propres compétences sociales à un dispositif participatif.
- Ecouter les enfants, les adultes et agir ensemble.
- Echanges expérientiels d'une vie collective partagée.
- Présenter à tous, les projets, exprimer ses besoins et ses envies.

Les équipes d'animations doivent apprendre cette nouvelle approche pédagogique et méthode de travail, ils doivent prendre en considération, véritablement, **la parole de l'enfant**.

➤ *Les familles :*

Nous favorisons le lien avec les familles :

- Lors de moments informels (le matin, le soir)
- Lors de réunions d'informations
- Lors d'évènements spécifiques (spectacle, goûter, ...)

L'accueil des familles sur le temps du matin et du soir, est un moment important pour l'équipe afin de transmettre les informations concernant la journée de leurs enfants. Les familles sont également conviées lors de temps d'échanges et de partages.

➤ *Equipe enseignante*

Nous communiquons sur le déroulement de la journée de l'enfant avec l'équipe enseignante afin d'informer les parents globalement. Des réunions mensuelles sont organisées entre la responsable de l'accueil périscolaire et la directrice de l'école pour s'informer mutuellement sur les différents projets mis en place. L'occasion de mettre des projets en commun entre l'école et le périscolaire. La responsable périscolaire participe au conseil d'école ainsi que les parents d'élèves.

➤ *Partenaires associatifs :*

Lors de projets transversaux, nous travaillons souvent avec les différents partenaires associatifs du territoire. A Lafon Féline, nous privilégions le centre social de proximité : le CARROUSEL.

- **Le Carrousel** organise de nombreux projets (**Carna'bal**, ...) sur le quartier de la Lafon Féline, champs de course, hippodrome, auquel nous participons.
- Nous travaillons aussi avec le centre social de **Ricochet** qui possède une grande ludothèque. Certains mercredis, les enfants vont directement au centre social pour jouer aux différents jeux proposés, adapté aux âges des enfants, avec un intervenant de Ricochet qui explique toutes les règles. A partir de novembre, 1 mardi sur 3, un intervenant de Ricochet, Victor, viendra proposer des jeux de société aux enfants de grandes et moyennes sections de 11h30 à 13h.

B.1.4 Le projet de l'école

Le projet d'école s'inscrit dans trois objectifs départementaux fixés par le directeur académique :

- Améliorer les résultats des élèves dans les fondamentaux
- Préserver / améliorer le climat scolaire
- Favoriser l'inclusion dans une logique de parcours

En découle trois axes pour le projet d'école de Jean Jaurès Maternelle :

Axe 1 : Education à la citoyenneté

★ Objectifs :

- Poser les bases de la formation du citoyen bouscатаis de demain
- Prendre en compte les règles de vie de l'école dans la classe et dans la cour
- Sacraliser la place de l'école au sein de la communauté éducative
- Développer le regard sur l'autre, l'empathie, la bienveillance, le respect de l'autre

Axe 2 : Une culture littéraire commune

★ Objectifs :

- Développer une culture littéraire commune
- Organiser un parcours littéraire de l'élève sur les 3 années

Axe 3 : Une culture artistique commune

★ Objectifs :

- Développer une culture artistique commune
- Développer les 3 axes de l'EAC
- Développer le goût pour les activités artistiques et culturelles

Les projets pédagogiques des accueils périscolaires et les projets d'école sont complémentaires. Les échanges réguliers entre les directeurs d'école et les équipes d'animation garantissent la continuité éducative sur tous les temps de l'enfant.

B.2 La mise en œuvre stratégique de Génération Alpha

B .2.1 Le cadre stratégique de la mise en œuvre de Génération Alpha

La ville du Bouscat a un Projet Educatif Du Territoire (PEdT) appelé la Génération Alpha. Ce dernier se découpe en 3 axes, la **transition écologique**, **l'ouverture à l'autre et au monde** et la **santé**. Avec l'équipe d'animation, nous avons réfléchi à des projets d'animation autour de ces 3 axes.

GENERATION ALPHA – PEDT –

OBJECTIFS STRATEGIQUES	L'enfant et le jeune bouscatalais doivent contribuer à la transition écologique	L'enfant et le jeune bouscatalais doivent participer au bien vivre ensemble et à l'ouverture aux autres	L'enfant et le jeune bouscatalais doivent être protégés dans leur santé physique et psychique
OBJECTIFS OPERATIONNELS	<ol style="list-style-type: none"> 1- Utiliser le plus souvent possible des déplacements doux 2- Ne pas gaspiller l'eau et l'énergie 3- Mieux acheter pour moins jeter Mieux trier et mieux réutiliser 4- Mieux manger et moins gaspiller 5- Se connecter le plus souvent à la nature et la respecter 	<ol style="list-style-type: none"> 1- Vivre l'égalité fille garçon 2- Vivre l'ouverture intergénérationnelle 3- Mieux comprendre les enjeux du harcèlement pour mieux lutter 4- S'ouvrir aux métiers 5- S'ouvrir à l'international 6- S'ouvrir aux autres espèces vivantes 	<ol style="list-style-type: none"> 1- Manger équilibré et suffisamment 2- Être accompagné dans la crise COVID 3- Faire du sport 4- Être accompagné pour mieux vivre son handicap 5- Prévenir tous les risques de santé
MOYENS	<p style="text-align: center;"><u>L'enfant et le jeune peuvent le faire (CAPACITE)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Grâce aux équipements et aux moyens fournis - Grâce au développement de leurs capacités 		<p style="text-align: center;"><u>L'enfant et le jeune ont envie de le faire (DESIR)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - En comprenant (diagnostic, expo, livres, expériences scientifiques...) - En débattant (ronde, conseil municipal des enfants...) - En prenant plaisir : participer à un événement, jouer, rêver, récompenser leurs efforts

Ce PEdT a été construit sur 3 ans. Cette année, il va être évalué afin de mettre en avant une nouvelle ambition éducative.

Nos projets de l'année 2023-2024 vont s'orienter autour de ces 3 axes.

Notre première responsabilité est de garantir le bien-être de l'enfant. Nous mettons tout en place afin que l'enfant soit heureux, montre de la joie. Nous utilisons beaucoup l'imaginaire pour aider au développement de l'enfant. Nous ne sommes pas dans la consommation, nous souhaitons que l'enfant **JOUE**, que l'enfant ait le **CHOIX** et surtout que l'enfant **SE SENTE BIEN**.

« Chez nous les enfants crigolent. C'est rigoler tout en criant ! »

B.3 Notre action pédagogique

B.3.1 Objectif stratégique 1 : L'enfant et le jeune bouscatais doivent contribuer à la transition écologique.

- **Utiliser le plus souvent possible des déplacements doux**
 - Les déplacements à pied seront privilégiés dans un rayon de 2 kilomètres vers le parc de la Chêneraie
 - Selon la météo, nous préconiserons les déplacements en bus de ville, en tram, ...
 - La structure s'inscrira dans le **challenge écomobilité** organisé par Bordeaux métropole (mai)

- **Mieux acheter pour moins jeter :**
 - Aménager l'APS avec des meubles de deuxième vie, acheter des jeux et meubles durables dans le temps
 - Donner une deuxième vie aux objets lors d'activités manuelles
 - Par l'association : « Afrique fusion », nous ferons des dons de matériels qui ne sont plus utilisés pour les enfants du village de Gagoré en Côte d'Ivoire.

- **Se connecter le plus souvent à la nature et la respecter :**
 - Aménagement et végétalisation du potager et mise en place de plantations par un **échange de graines entre la Côte d'Ivoire et le Bouscat** (voir ce qui pousse)
 - Sensibiliser les enfants sur les autres espèces vivantes : découverte d'animaux d'Afrique
 - Mise en place d'un espace zen et dédié à la nature dans la cour de l'école autour des arbres
 - Des sorties au sein d'un milieu naturel ou végétalisé vont permettre d'amener les enfants à se questionner sur quelles sont les espèces qui occupent leur territoire (parc de la Chêneraie)
 - Découverte de la nature au fil des saisons, du changement de paysage via des activités ponctuelles

B.3.2 Objectif stratégique 2 : L'enfant et le jeune bouscatais doivent participer au bien vivre ensemble et à l'ouverture aux autres

- **Favoriser la confiance en soi et l'expression orale des enfants :**
 - Activités autour des émotions
 - *La roue de la colère, la roue de la tristesse pour aider les enfants à gérer leurs émotions fortes*
 - *Aménager une salle zen au sein de l'accueil périscolaire (nommé salle temps calme par les enfants)*
 - *Initiation de relaxation, de Yoga et de sophrologie*
 - Aménager les espaces intérieurs et extérieurs
 - Différents pôles non stéréotypés au sein de l'APS : tous les jouets sont mélangés
 - Animation autour de l'expression Orale : atelier théâtre, histoires mimées, histoire avec « **KRAMAGNA** » **Mais qui est KRAMAGNA ?** : Kramagna est le fil rouge de tous nos projets. C'est un personnage imaginaire, un loup, qui vit de nombreuses aventures. Ce dernier permet aux enfants de travailler leur imaginaire à chaque instant du temps périscolaire.
 - Animation autour de l'expression corporelle : divers mouvements, de la gym, danser, chorégraphies, **spectacle de fin d'année**
 - Rappel des règles de vie de la structure et de notre société
 - Donner la parole aux enfants lors **des Rondes le mercredi avec les MS et GS** (Cf plus haut)

➤ **Favoriser les jeux de coopération et l'entraide entre enfant :**

- Jeux collectifs et coopératifs (sport, danse, ...)
- Rendre l'enfant acteur : en lui permettant de faire des choix, en le responsabilisant, en l'amenant à partager. Les enfants plus grands aident les plus petits.
- Participation à la **Semaine de la Petite Enfance**, des ateliers seront organisés par les animateurs pour favoriser la passerelle des enfants de la crèche de proximité.
- Les activités permettent à chaque enfant de s'affirmer, de s'exprimer et de trouver sa place au sein d'un groupe tout en respectant les règles et en jouant collectivement (les animateurs sont présents pour rappeler les consignes si besoin).

➤ **Favoriser à l'ouverture au monde**

- Participation au **CARNA'BAL**, temps fort organisé avec le centre social LE CARROUSEL et les écoles autour du même quartier (l'école Lafon Féline élémentaire, l'école Chenille Verte)
- Mise en place d'**échanges culturels et solidaires avec l'école du village de Gagoré en Côte d'Ivoire** sous diverses formes (cf. annexe 2)

B.2.3 Objectif stratégique 3 : L'enfant et le jeune bouscatais doivent être protégés dans leur santé physique et psychique.

➤ **Sensibiliser les enfants à l'équilibre alimentaire :**

- Faire goûter les enfants sans les forcer.
- Réutilisation du goûter lors d'ateliers de cuisine, pour le petit déjeuner les mercredis.
- Les enfants mangeront ce qu'ils ont planté au potager.
- Atelier culinaire.
- Organisation d'un petit déjeuner ou d'un goûter avec les parents.
- Participation à l'action « **croc pour 1, croc pour tous** ». Action mise en place avec la mairie en lien avec la Banque Alimentaire. Un repas solidaire sera proposé aux enfants. Chaque repas mangé permettra de donner 4 repas à la Banque Alimentaire pour ceux qui sont dans le besoin.

➤ **Favoriser le respect de soi et des autres par la pratique sportive :**

- Favoriser le bien-être des enfants via des activités adaptées à leurs rythmes, à leur âge.
- Initiation à différents **jeux sportifs autour des JO** (cf. annexe 1)
- Favoriser l'expression corporelle et connaître son corps (spectacle de fin d'année avec TOUS les enfants de l'école).
- Du yoga et de relaxation.
- Parcours de motricité.

➤ **Prévenir les risques de la santé :**

- Suivre les différents protocoles de la crise COVID.
- **Les animateurs créent des liens avec chaque enfant et mettent en place une relation de confiance et de repère pour eux.**
- Toute l'équipe d'animation a une attention particulière lors d'instant de la vie quotidienne comme l'hygiène des enfants : laver les mains avant et après manger, nettoyer le visage après le goûter, re-coiffer les cheveux et changer les enfants si besoin.

- **Privilégier le bien-être et la joie des enfants** via les différents projets.
- Tous les agents autour de l'enfant connaissent les protocoles PAI des enfants.

En lien avec les objectifs du projet pédagogique de la structure, en équipe d'animation, nous avons construit 2 projets d'animation : *Cf. annexes 1 et 2*

- Kramagna part en voyage : Gagoré, Côte d'Ivoire
- Kramagna au J.O.

B.4 Modalités d'évaluation

Les modalités d'évaluation du projet pédagogique seront mises en place en réunion d'équipe au cours de l'année.

C. MODALITES D'ACCES

C.1 Modalités inscription, réservation

Tous les enfants domiciliés sur la ville du Bouscat ont accès aux services d'accueils périscolaires et de loisirs de la ville. Une inscription administrative à ces activités doit être effectuée chaque année auprès du pôle jeunesse.

Le règlement intérieur consultable sur le site internet de la ville bouscat.fr fixe les tarifs, les modalités et conditions d'accès aux services. Les journées des mercredis des vacances doivent être réservées directement sur le [portail des démarches en ligne](#)

Les mercredis, 2 modalités d'accueil sont proposées : matin avec repas / après-midi sans repas

Le portail de démarches en ligne permet de renouveler les inscriptions aux activités, de réserver les journées

D. SECURITE

➤ **Sanitaire :**

Le Projet d'Accueil Individualisé ou PAI est mis en place lorsque la scolarité d'un élève, notamment en raison d'un trouble de santé (asthme, allergie alimentaire) nécessitant un aménagement. Ce document écrit fait par le médecin traitant de la famille est signé par le directeur de l'école, l'enseignant, la cheffe d'office et la responsable d'APS. Les PAI sont affichés dans la salle de pause des enseignantes. Nous avons tous un accès facilité.

➤ **Incendie :**

Le protocole incendie est revu chaque année par la directrice de l'accueil périscolaire. Il est semblable en certains points à celui de l'école afin de ne pas perturber les enfants lors de l'évacuation.

La fréquence des exercices incendie est d'un exercice par trimestre.

Le protocole incendie est affiché à l'accueil périscolaire, dans la salle de motricité, au restaurant scolaire.

➤ **PPMS :**

Le Plan Particulier de Mise en Sécurité ou PPMS est revu chaque année par la directrice de l'accueil périscolaire. Il est semblable en certains points à celui de l'école afin de ne pas perturber les enfants lors de l'évacuation.

La fréquence des exercices PPMS est au moins un exercice dans le courant de l'année. Le PPMS est affiché à l'accueil périscolaire.

Un exemplaire du PPMS se trouve dans le classeur DDJS.

Contrôle des entrées et sorties :

Lors de ses ouvertures, la responsable périscolaire ou un animateur sera systématiquement à l'accueil pour contrôler les entrées et les sorties. L'accès aux salles de classes est interdit pour les parents et enfants.

➤ **Accueil de l'enfant porteur de handicap :**

Nous accueillons tous les enfants porteurs d'handicap.

L'inclusion est « un processus par lequel des efforts sont fait afin de s'assurer que tous, peu importe leurs expériences, peuvent réaliser leur potentiel dans la vie. Une société inclusive est caractérisée par des efforts pour réduire les inégalités, par un équilibre entre les droits et les devoirs individuels » (Center for Economic and Social Inclusion, 2002). L'accès à une vie sociale et citoyenne complète pour les personnes en situation de handicap est l'une des ambitions affichées par la loi de n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

L'animateur référent saura :

- Prendre connaissance de la situation et des informations nécessaires à l'accueil de l'enfant.
- Être à l'écoute de la famille, de l'enfant, de l'équipe et des autres enfants.
- Se rendre disponible pour des temps d'échanges, de rencontres et de bilans.
- S'adapter à l'accueil de l'enfant, si besoin : adapter les activités, la journée type, les temps d'accueil, les repas, les règles de vie ...
- Savoir passer le relais et faire remonter les informations nécessaires.
- S'intégrer complètement au fonctionnement et à la vie du centre.

L'équipe se doit de :

- Considérer l'enfant en situation de handicap comme les autres enfants. Il fait partie intégrante du groupe.
- Être disponible pour lui, au même titre que les autres enfants.
- Intégrer l'animateur dédié dans l'équipe.
- Prendre en compte l'accueil de l'enfant en situation de handicap et se renseigner si besoin.
- Préparer l'accueil en adaptant les activités.
- Aider et stimuler l'enfant en cas de crises, de refus de faire l'activité...et/ou de passer le relais à l'animateur supplémentaire.
- Apporter un regard complémentaire et constructif sur l'accueil.

E. ANNEXES

1. Projet d'animation 1 : Kramagna au J.O.
2. Projet d'animation 2 : Kramagna part en voyage : Gagoré, Côte d'Ivoire